

ANNEXE II

Modèle de panneau destiné à signaler les zones de protection.

Min. 0,70 m	Min. 0,57 m  REGION WALLONNE Zone de prévention d'une(des) prise(s) d'eau souterraine (Activités réglementaires)  CADRE RESERVE AU(X) TITULAIRE(S) DU(DES) PERMIS D'ENVIRONNEMENT PORTANT SUR LA(LES) PRISE(S) D'EAU (FACULTATIF) 1. Nom(s) du(des) titulaire(s), de (des) l'exploitant(s) 2. Sigle de la (des) société(s) 3. Numéro de référence de(s) la prise(s) d'eau EN CAS D'ACCIDENT, PREVENIR : 1. « Nom du titulaire de l'autorisation » : « n° de téléphone de la personne à contacter » 2. REGION WALLONNE - S.O.S. POLLUTION : 070/23.30.01 3. LA PROTECTION CIVILE : SERVICE 100
-------------	---